

# Compte rendu Séance du Conseil Municipal du 3 avril 2012

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie à vingt heures, sous la présidence d'Anny FLINTHAM-WALLET, Maire de Plachy-Buyon.

Etaient présents (Maire et Adjointes puis ordre alphabétique) : Anny FLINTHAM-WALLET, Christiane HERBET, Jean-Paul VORBECK, Lionel NORMAND, Jean-René FLAMANT, Chantal BACHELAY, Jean-Pascal JORON, Jean-Pierre De SAINT-ACHEUL, Martine FAUQUEMBERGUE, Marie-Françoise FELLER, Emmanuel MAITRE.

Etaient absents : Yann DELAHAYE, Gary SZUMNY.

Absent excusé : Paul MARTICHO (pouvoir de vote donné à Anny FLINTHAM-WALLET).

Madame Christiane HERBET a été désignée secrétaire de séance.

## 1 - Approbation du compte rendu du 9 février 2012

Sans remarques, le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

## 2 - Budget Assainissement

### - Approbation du Compte de Gestion

Madame le Maire présente à l'assemblée le compte de gestion 2011 du budget assainissement/eau qui peut se résumer ainsi :

EXPLOITATION		INVESTISSEMENT	
Dépenses	12267,53€	Dépenses	5683,29€
Recettes	20541€	Recettes	0
Résultat de l'exercice	8273,47€	Résultat de l'exercice	5683,29€
Résultat N-1	5719,02€	Résultat N-1	51132,77€
Résultat de clôture	13992,49€	Résultat de clôture	45449,48€

Résultat global de l'exercice : 2590,18€

Résultat global de clôture : 59441,97€

Les membres approuvent à l'unanimité les résultats du compte de gestion pour l'exercice 2011.

### - Approbation du Compte Administratif

Madame le Maire rappelle que le compte administratif est la comptabilité tenue par la mairie à la différence du compte de gestion qui est établi par la Trésorerie.

Après étude des chiffres, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le Compte Administratif 2011 du budget assainissement/eau qui est identique au Compte de Gestion.

### - Affectation du résultat

Les résultats de clôture de la section exploitation et investissement étant positifs, Madame le Maire propose l'affectation du résultat suivante :

002 (recette d'exploitation) +13 992€

001 (recette d'investissement) + 45 449€

Après délibération le Conseil Municipal approuve accepte à l'unanimité cette affectation.

- Vote du Budget Primitif 2012

Madame le Maire met au vote le Budget Primitif Assainissement 2012 qui peut se résumer ainsi :

Section d'exploitation dépenses :

- Charges de gestion courante : 3 667€

- Autres charges de gestion courante : 9 000€

- Dotations aux amortissements et provisions : 160 00€

**Total : 28 667€**

Section d'exploitation recettes :

- Dotations et participations : 1 675€

- Autres produits de gestion courante : 10 000€

- Excédent antérieur reporté : 13 992€

**Total : 28 667€**

Section Investissement dépenses :

- Immobilisations corporelles : 59 949€

**Total : 59 449€**

Section investissement recettes :

- Opération d'ordre : 16 000€

- Excédent antérieur reporté : 45 449€

**Total : 59 449€**

Après délibération le Conseil Municipal approuve le budget présenté et vote pour à l'unanimité.

Madame le Maire rappelle que documents comptables relatifs au budget sont disponible et en libre consultation à la mairie pendant les heures d'ouverture au public du secrétariat.

3 - Budget Commune

Présentation par Madame le Maire

- Approbation du Compte de Gestion

Madame le Maire présente à l'assemblée le compte de gestion 2011 du budget de la commune qui peut se résumer ainsi :

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses	398 928,39€	Dépenses	119 703,87€
Recettes	470 821,17€	Recettes	45 516,93€
Résultat de l'exercice	71 892,17€	Résultat de l'exercice	- 77 186,94€
Résultat N-1	205 666,99€	Résultat N-1	8 310,89€
Résultat de clôture	277 559,77€	Résultat de clôture	- 68 876,05€

Résultat global de l'exercice : - 5 294,16€€

Résultat global de clôture : 208 683,72€

Les membres approuvent à l'unanimité les résultats du compte de gestion pour l'exercice 2011.

- Approbation du Compte Administratif

Après étude des chiffres, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le Compte Administratif 2011 du budget communal qui est identique au Compte de Gestion.

- Affectation du résultat

Le résultat de clôture de la section fonctionnement étant positif et celui de la section investissement étant négatif, Madame le Maire propose l'affectation du résultat suivante :

002 (recette d'exploitation) +208 683€

001 (dépense d'investissement) + 68 876€

1068 (recette d'investissement) + 68 876€

Après délibération le Conseil Municipal approuve accepte à l'unanimité cette affectation.

- Vote des taux de fiscalité directe :

Madame le Maire rappelle les taux de fiscalité directe de l'année 2011 :

Taxe d'habitation : 10,79%

Moyenne départementale : 28,99%

Taxe foncière (bâti) : 13,76%

Moyenne départementale : 19,89%

Taxe foncière (non bâti) : 21,78%

Moyenne départementale : 41,37%

CFE : 11,73%

Etant donné l'estimation du coût de construction de la station d'épuration et du réseau d'assainissement et afin de provisionner pour cet investissement le Conseil Municipal décide à l'unanimité une augmentation de 1% de la taxe d'habitation, les taux de fiscalité directe 2012 sont les suivants :

Taxe d'habitation : 10,89%

Taxe foncière (bâti) : 13,76%

Taxe foncière (non bâti) : 21,78%

CFE : 11,73%

Produit fiscal attendu : 180 474€

- Vote du Budget Primitif 2012

Madame le Maire met au vote le Budget Primitif communal 2012 qui peut se résumer ainsi :

Fonctionnement dépenses :

- Charges à caractère général : 318 651€

- Charges de personnel : 154 950€

- Autres charges de gestion courante : 80 771€

- Charges financières : 5 631€

- Reversement sur FNGIR : 35 640€

TOTAL Dépenses de Fonctionnement : 674 473€

Fonctionnement recettes :

- Atténuation de charges : 6 000€

- Produits des services et du domaine : 10 250€

- Impôts et taxes : 251 526€
  - Dotations, subventions et participations : 196 563€
  - Autres produits de gestion courante : 1450€
  - Produits financiers : 1€
  - Excédent antérieur reporté : 208 683€
- TOTAL recettes de fonctionnement : 674 473€

Investissement dépenses :

- Emprunts : 31 117€
  - Subventions d'équipements versées : 200€
  - Immobilisations corporelles : 80 679€
  - Déficit d'investissement : 68 876€
- TOTAL dépenses d'investissement : 180 872€

Les investissements pour l'année 2012 sont regroupés dans le chapitre « Immobilisations corporelles » et sont ceux-ci :

- Réfection enrobé terrain de tennis : 10 000€
- Mise en conformité électricité du logement communal : 5 000€
- Reste à réaliser travaux d'éclairage Val de Selle : 25 325€
- Travaux de voirie route de Conty : 20 000€
- Panneaux de signalisation commerces/bâtiments publics : 3 500€
- Electricité/chauffage salle polyvalente : 7 854€
- Aménagement du terrain au 1 rue du Cdt André Dodart : 3 000€
- Installation de 2 éclairages rue des Clabaudois : 5 000€
- Remplacement projecteurs église/école : 1 000€

Total : 80 679€

Investissements recettes :

- Subventions d'investissement : 9 912€
  - Dotations, fonds divers, réserve : 92 130€
  - Virement de la section de fonctionnement : 78 830€
- TOTAL des dépenses d'investissement : 180 872€

Après délibération le Conseil Municipal vote à l'unanimité le budget communal 2012.

4 - Assistance technique assainissement collectif (Avenant 3)

Présentation par Madame le Maire

Le Conseil Général de la Somme effectue une mission d'assistance technique dans le domaine de l'assainissement collectif. La population (chiffres DGF) de la commune ayant légèrement été modifiée suite au nouveau calcul du potentiel financier en 2011 et afin de fixer les modalités de rémunération de cette assistance, il est demandé au conseil municipal de délibérer sur le montant de la rémunération versée par la commune pour l'année 2012.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité, Madame le Maire à signer l'avenant n°3 fixant la rémunération pour l'année 2012 à 198,88€.

5 - Elections Présidentielles des 22 avril et 6 mai 2012

Présentation par Madame le Maire

Une refonte de la liste électorale a eu lieu ainsi chaque inscrit a reçu sa nouvelle carte d'électeur.

Le premier tour des élections présidentielles aura lieu le dimanche 22 avril et le second le dimanche 6 mai, le bureau de vote sera ouvert de 8h à 18h à la salle Marie-Antoinette WALLET-FOUQUE. La liste des assesseurs pour tenir les bureaux de vote est établie, ceux-ci seront informés par courrier.

#### 6 - Communications et informations diverses

- Dany Daboval étant en arrêt maladie pour une durée encore indéterminée, Madame le Maire propose à l'assemblée de se rapprocher de l'association d'aide à l'insertion « Service 6 Cantons » afin de recruter un agent occasionnel pour un contrat de 20h/semaine. Un planning de travail sera établi chaque semaine avec les tâches à effectuer.  
Après délibération le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette proposition.
- François SEENÉ, volontaire service civique, est missionné pour numériser Le LIEN de 1984 à 2008, à partir de 2008 les fichiers numériques existent déjà.
- M. Normand fait part à l'assemblée de dépôts d'ordures qui sont fait un peu partout sur le territoire, quand il est possible de retrouver les auteurs de ces actes des amendes les sanctionnent.
- Organisée par Amiens Métropole, une réunion sur la préservation de la qualité de l'eau a eu lieu de la Basse Vallée de la Selle à Vers sur Selle le 8 février, l'accent a été mis sur la recommandation à ne pas utiliser des produits phytosanitaires dans les communes et par les particuliers. Cette recommandation ne concerne pas la profession agricole car pour l'instant aucune mesure dans ce plan d'action n'a été étudiée.
- M. Normand se rendra ce vendredi 6 avril à une matinée d'information organisée par la Fédération Départementale de l'Energie sur l'éclairage public.
- M. Joron signale un nombre croissant de rats rue des Clabaudois. Du blé empoisonné va être placé par la municipalité afin de contenir la population.
- M. Joron signale également un manque de visibilité la nuit entre le n° 32 et 34 rue des Clabaudois.
- M. Flamant fait un compte rendu du Conseil d'Ecole qui s'est tenu, il est à noter une baisse des effectifs.

Sans autres questions et informations la séance est levée à 23h30.